

# IMPOT SUR LE REVENU DU PATRIMOINE

## Les prélèvements globaux

### comparaison

#### France, Allemagne, Royaume uni, Belgique et Suède

#### Imposition du patrimoine

### IMPOSITION DES REVENUS DU PATRIMOINE EN EUROS

► Pour 10000 euros perçus

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Belgique	Suède
Intérêts	5650	2100	4000	1225	3000
Dividendes	2990	2100	1000	2040	3000
Revenus fonciers	5650	4430	4000	5350	3000
Plus-values mobilières	3600	2500	1390	0	3000
Plus-values immobilières	2250	0	1390	0	3000

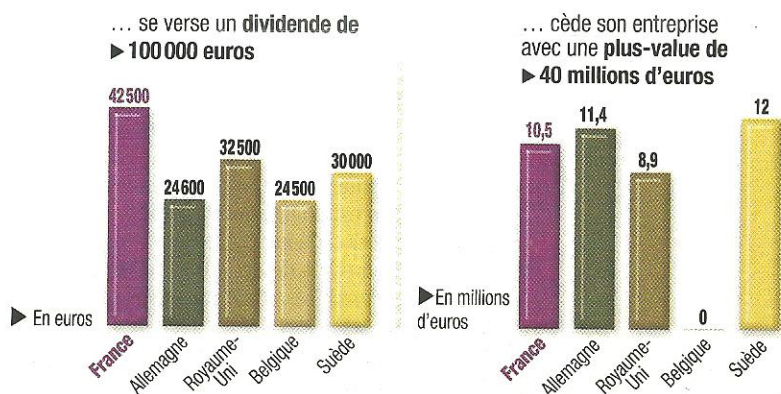
POUR UN COUPLE AVEC UN REVENU IMPOSABLE DE 180000 EUROS. CALCUL DES PLUS-VALUES : CINQ ANS DE DÉTENTION POUR LES VALEURS MOBILIÈRES, DOUZE ANS POUR L'IMMOBILIER.

SOURCE : OLIVIER PIETRI CONSULTANT

La fiscalité française se révèle supérieure quel que soit le revenu taxé. Et très hétérogène. Dans les pays voisins, les systèmes ne sont pas forcément plus lisibles, avec des dispositifs mêlant imposition au barème, taxations forfaitaires et abattements. A noter : la Belgique se distingue par l'exonération inconditionnelle des plus-values. Et la Suède en taxant tout à 30%.

### Imposition des plus values et dividende

#### IMPOSITION D'UN ENTREPRENEUR QUI...



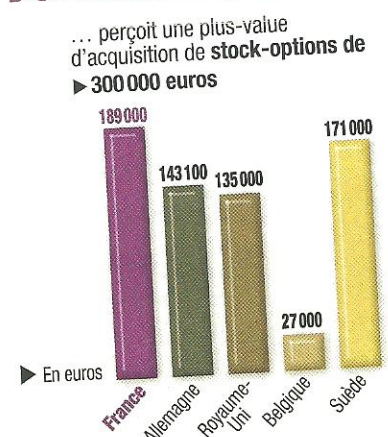
POUR UN COUPLE PERCEVANT DES REVENUS ANNUELS IMPOSABLES DE 320000 EUROS, PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX COMPRIS. CALCUL DE LA PLUS-VALUE : DÉTENTION DE L'ENTREPRISE SUPÉRIEURE À 8 ANS.

SOURCE : OLIVIER PIETRI CONSULTANT

Depuis la loi de finances 2013, les dividendes sont obligatoirement soumis au barème de l'impôt sur le revenu. Du coup, les Français sont plus taxés qu'ailleurs. En revanche, les plus-values de cession d'entreprise ont vu leur fiscalité s'alléger et passer de près de 35% avant 2012 à 24% aujourd'hui.

#### Imposition des stocks option

#### IMPOSITION D'UN DIRIGEANT QUI...



POUR UN COUPLE PERCEVANT DES REVENUS ANNUELS IMPOSABLES DE 320000 EUROS. PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX COMPRIS.

SOURCE : OLIVIER PIETRI CONSULTANT

En France, les plus-values sur stock-options sont considérées depuis 2012 comme du salaire, et mises au barème avec une contribution sociale de 10%. La Belgique, elle, les taxent à 9%.